



BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2021, établi conformément aux règles de forme et de fond prévues par l'instruction budgétaire et comptable M14, reprend les éléments essentiels abordés lors du débat d'orientations budgétaires. La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 64,4 millions €, la section d'investissement à 16,6 millions €.

Les conséquences budgétaires de la Métropole du Grand Paris, de l'Etablissement Public Territorial « Grand Paris – Grand Est »

En conséquence de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), la Ville de Livry-Gargan a été intégrée au sein de la Métropole du Grand Paris (MGP) et de l'Etablissement Public Territorial (EPT) dénommé « Grand Paris – Grand Est » depuis le 1^{er} janvier 2016.

Pour rappel, les EPT exercent les compétences suivantes :

- La gestion de l'assainissement et de l'eau
- La gestion des déchets ménagers et assimilés
- L'élaboration du plan climat air énergie
- L'élaboration et la gestion du plan local d'urbanisme
- La gestion de l'action sociale d'intérêt territorial
- La politique de la ville
- L'habitat
- La gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial

Depuis le 1^{er} janvier 2016, ce sont essentiellement le transfert de compétences de l'assainissement, de la gestion des déchets, et dans une moindre mesure du développement économique, de l'élaboration du plan local d'urbanisme et de l'habitat qui ont un impact budgétaire sur la commune.

La loi NOTRe a également institué un fonds de transfert des charges territoriales (FCCT) dont le montant précisé suite aux travaux de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales (CLECT), correspond aux contributions de ces diverses compétences. Au total, il est proposé une estimation du FCCT à 427 000 € pour la Ville de Livry-Gargan.

A travers l'attribution de compensation, la MGP reverse les produits de fiscalité professionnelle sur la base du réalisé et la compensation part salaires qui n'est plus perçue par la commune à travers la dotation globale forfaitaire. A ce titre ce sont 7 097 600€ qui sont inscrits pour les Contributions Foncières des Entreprises (CFE), Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM), Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER), Taxe Additionnelle à la taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TAFNB), Dotation de la Compensation de la Part Salaires (DCPS).

I. La poursuite des efforts de maîtrise des charges courantes et un programme d'investissement structurant dans un contexte de crise COVID

Le budget 2021 confirme les efforts de la commune dans la rationalisation et l'optimisation de ses charges de gestion avec une stabilité à périmètre comparable.

| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | Budget Primitif 2020 | Budget Primitif 2021 | Evolution de BP | % Evol |
|--------------------------------------|----------------------|----------------------|-------------------|--------------|
| 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL | 10 850 437,81 | 10 954 871,00 | 104 433,19 | 0,96% |
| 012 - CHARGES DE PERSONNEL | 38 724 723,58 | 38 923 455,41 | 198 731,83 | 0,51% |
| 014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS | 5 719 032,00 | 5 718 463,00 | -569,00 | -0,01% |
| 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR | 4 002 806,00 | 3 914 907,00 | -87 899,00 | -2,20% |
| 66 - CHARGES FINANCIERES | 854 279,92 | 757 500,00 | -96 779,92 | -11,33% |
| 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES | 238 500,00 | 145 000,00 | -93 500,00 | -39,20% |
| SOUS TOTAL DEPENSES REELLES | 60 389 779,31 | 60 414 196,41 | 24 417,10 | 0,04% |
| 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVEST | 1 141 266,00 | 1 591 605,59 | 450 339,59 | 39,46% |
| 042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION | 2 519 307,69 | 2 417 307,69 | -102 000,00 | -4,05% |
| Total Fonctionnement | 64 050 353,00 | 64 423 109,69 | 372 756,69 | 0,58% |

La Ville de Livry-Gargan affiche pour le vote du Budget Primitif (BP) 2021 un niveau de dépenses réelles de fonctionnement à 60,4 millions €, en hausse de 0,04% par rapport au BP 2020.

Les charges à caractère général (chapitre budgétaire 011) sont, à 10,95 millions € en hausse de 0,96% versus des charges de gestion courante, d'atténuations de produits et exceptionnelles (chapitres budgétaires 65, 014 et 67) en baisse de 1,83%.

La crise COVID, dont un effet est encore anticipé dans le Budget Primitif 2021, impacte la comparaison avec le BP de l'année 2020.

De fait, la hausse des dépenses est modérée.

En matière de nouvelles offres de services, au compte 611, la réservation de 35 berceaux dans une future crèche représente un coût de 110 000€ à partir de septembre 2021 contre une ouverture initiale prévue en 2020, donc à coût identique au budget 2020 et sans effet report sur année pleine qui se concrétisera en 2022 pour un coût total de 322 000€.

Au compte 615231, la mise en place d'un marché de désherbage de la voirie et des cimetières s'élève à 200 000€.

Au compte 60628 de fournitures, une enveloppe de 300 000€ est inscrite pour faire face aux dépenses urgentes ou récurrentes générées par la crise COVID.

Inversement, l'annulation de diverses manifestations est lisible dans le compte 6232 de Fêtes et cérémonies qui recule de 126 500€.

L'organisation triennale du dispositif Ville Vie Vacances (VVV) en forêt de Bondy pèse pour 105 000 euros sur le compte 6238.

Par ailleurs, les effectifs scolaires sont attendus à la hausse en septembre 2021 (de 2,88%) avec un effet sur les différentes composantes des affaires scolaires : restauration, entretien, ATSEM.

Inversement, pour impact COVID attendu de -400 000€, sont à la baisse les comptes de fluides 60611, 60612, 60622, fournitures 60628, 60632 et 6068, alimentation 60623, maintenance 6156, autres frais divers 6188, transport collectif 6247, missions 6256, réception 6257, gardiennage 6282 et autres 6288.

Au niveau du chapitre 012 de dépenses de personnel, parallèlement à une maîtrise des postes, les effets reports de créations de postes prévues courant 2020 se traduisent par une progression en 2021 de 198 732€ soit +0,51% à 38,9 millions €.

Ce chapitre intègre aussi quelques créations 2021 se portant sur les secteurs de la santé publique et de l'accroissement de l'offre de soins au sein du CMS Simone Veil, de la propreté, de l'éducation, de la prise en charge de l'enfant porteur de handicap et du développement durable.

2021 étant une année d'élection régionale et départementale, elle comprend 70 000€ de frais d'organisation de scrutin électoral.

Il faut ajouter 254 014€ pour couvrir le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) estimé à +0,7% de la masse salariale, 190 000€ pour la mise en œuvre du Complément Indemnitaire Annuel (CIA), part variable du Régime Indemnitaire, tenant compte des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) liée à la campagne d'évaluation.

Dans l'application de la réforme statutaire liée au Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR), pour améliorer le niveau des retraites, une première étape de 2016 à 2018 a transformé des primes en points d'indice. Pour 2020, l'impact a été de 63 168€.

A noter qu'en l'état actuel de la Loi de Finances, il n'y a pas de revalorisation indiciaire pour la quatrième année consécutive.

Par ailleurs, le plan pluriannuel de mise en stages se poursuit ; il manifeste une volonté de valoriser les agents communaux de Livry-Gargan dont la manière de servir est jugée très satisfaisante mais il répond également à la nécessité sociale de mettre un terme à des successions de contrats, synonymes de précarisation pour leurs titulaires.

L'action sociale des agents et particulièrement le volet santé est une priorité forte de la mandature d'où la mise en place de la complémentaire santé. Le Comité technique ayant validé à l'unanimité la proposition de l'Autorité territoriale visant à proposer aux agents communaux une participation financière de l'employeur à la complémentaire santé, une enveloppe de 200 000 € est inscrite au BP 2021.

Enfin, ce chapitre comprend la contribution au Comité National d'Action Sociale pour les agents du service public local (CNAS) pour 180 000€, 64 000€ de médecine préventive et 352 675€ de cotisations SOFAXIS d'assurance du personnel pour couverture des risques d'Accident du Travail, Maladie professionnelle et Décès.

Au niveau du chapitre 014 d'atténuation de produits, la contribution de la Ville au fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) est stable à 5,7 millions €, de même que la contribution au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) à 12 032 €.

Le chapitre 65 de subventions est en recul de 87 799€ dont -200 000€ au compte 6574 à destination des associations, - 60 000€ au compte 657362 pour le CCAS (NB : à budget global constant du CCAS, les besoins d'équilibre par subvention Ville devraient être légèrement inférieurs en raison d'un meilleur excédent 2020).

Inversement, sont en progression les comptes 6541 de créances en non-valeur (+10 000€), 6553 de contingent incendie (+12 000€ versés à la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris BSPP), 65541 de contribution au Fonds de Compensation des Charges Transférées (FCCT) à Grand Paris Grand Est (+27 000€), 6558 de participation obligatoire aux établissements d'enseignement privé (+42 294€),

65738 au Foyer Résidence Jean Lebas (+35 620€) et 65888 de charges diverses (+45 886€) essentiellement pour remboursements aux familles suite à annulations de services en raison du COVID.

Au niveau du chapitre 66 des frais financiers, la diminution de 96 780€ provient de 3 facteurs :

1°/ à périmètre constant d'emprunts, les intérêts diminuent car ils sont dégressifs car remboursés avant le capital,

2°/ les nouveaux emprunts ont des taux plus bas que le taux moyen de la dette. Suite à la campagne de dette 2019, la ville a consolidé une tranche de 3 289 500€ en 2020 à 1,33% et suite à la campagne 2020, 1 005 000€ l'ont été au taux de 0,92%, soit des taux inférieurs au taux moyen de 2,72% de la dette en début d'année 2020,

3°/ en matière de gestion active de la dette dans le cadre d'une conjoncture favorable à l'endettement, les emprunts n°355 et 356 avec la Banque des Territoires ont été renégociés par allongement de 10 ans de la durée et diminution du taux de 2,93%, avec un impact par rapport au BP2020 de -27 784€ sur les intérêts (et -203 841€ sur le capital, soit -231 625€ au total).

Le chapitre 67 est en recul de 93 500€ suite à la résolution en 2020 d'opérations de régularisation demandées par le Trésorier sur les comptes 673 (-50 000€) et 6718 (-50 000€).

Au niveau des opérations d'ordre, elles sont en augmentation de 348 340€ en raison d'un meilleur virement à la section d'investissement de +450 339€ (donc d'une meilleure Capacité d'Auto Financement), et de -100 000€ de provisionnel de dotations aux amortissements.

| DEPENSES D'INVESTISSEMENT | Budget Primitif 2020 Sans report | Budget Primitif 2021 | Evolution Budgets Primitifs | % Evolution BP |
|--|-------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|----------------------|
| 10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES | 10 000,00 | 10 000,00 | 0,00 | 0,00% |
| 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES | 3 001 300,00 | 2 698 467,13 | -302 832,87 | -10,09% |
| 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 166 900,00 | 442 546,00 | 275 646,00 | 165,16% |
| 204 - SUBV EQUIPEMENTS VERSEES | 300 000,00 | 250 000,00 | -50 000,00 | -16,67% |
| 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 6 457 472,69 | 9 593 776,56 | 3 136 303,87 | 48,57% |
| 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS | 6 393 000,00 | 2 640 000,00 | -3 753 000,00 | -58,70% |
| 27 - AUTRES IMMO FINANCIERES | 0,00 | 385 000,00 | 385 000,00 | #DIV/0! |
| 454101 - TRAVAUX EFFECTUES D OFFICE | 100 000,00 | 160 000,00 | 60 000,00 | 100,00% |
| SOUS TOTAL DEPENSES REELLES | 16 428 672,69 | 16 179 789,69 | -248 883,00 | -1,51% |
| 040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION | 268 800,00 | 310 171,83 | 41 371,83 | 15,39% |
| 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES | 0,00 | 100 000,00 | 100 000,00 | #DIV/0! |
| Total Dépenses d'Investissement | 16 697 472,69 | 16 589 961,52 | -107 511,17 | -0,64% |

Les dépenses du chapitre 16 liées au remboursement du capital de la dette atteindront, en 2020, 2,7 millions €.

Elles diminuent en apparence de 302 832€ par rapport au niveau des trois derniers exercices en raison d'une opération de caution et garantie de 300 000€ inscrite en 2020 et sans rapport avec l'emprunt. L'opération de reprofilage de la dette génère une diminution de – 203 841€ compensée par l'entrée des emprunts 2019, 2020 et la prévision d'emprunt 2021 pour 100 000€ permettant de porter le programme d'investissement.

Le chapitre 204 de subventions d'équilibre versées est en recul de 50 000€ et concerne la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP).

Le chapitre 20 d'immobilisations incorporelles augmente de 275 646€ dont, sur le compte 2031 d'études, de stationnement par le service Voirie (60 000€), préalable à travaux sur le lac du parc Lefèvre (60 000€) et sur le lac de Sévigné (60 000€), une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour mise en place de la Gestion de la Relation Citoyenne – GRC - (20 000€), et sur compte 2051 de logiciels, pour le même projet GRC (80 000€).

Le chapitre 21 d'immobilisations corporelles augmente de 3 136 303€ dont sur compte 2128 d'aménagements, pour travaux de réfection de la piste d'athlétisme (1 200 000€), sur compte 21312 de bâtiments scolaires, pour toutes les écoles (367 600€), sur compte 2135 d'agencements, pour un parking en centre-ville (270 000€), sur compte 2151 de réseaux de voirie, pour davantage de rues (570 000€), sur compte 21578 de matériel roulant, de voirie pour le service Propreté (1 023 000€).

Le chapitre 23 d'immobilisations en cours diminue de 3 753 000€ car le budget 2020 intégrait deux chantiers sur bâtiments scolaires Groupe Scolaire Jacob 2 (1 513 000€) et Extension élémentaire Vauban (4 600 000€). En 2021, les trois chantiers lancés sur bâtiments scolaires sont inscrits par le biais des Autorisations de Programmes / Crédits de Paiement (AP/CP) et ne nécessitent pas d'inscrire 100% des crédits dès leur ouverture. L'extension de l'école maternelle Bayard (600 000€), la construction d'école primaire dans le secteur Poudrerie (500 000€) et la construction d'école maternelle et de centre de loisirs Vauban 2 (1 200 000€) viennent partiellement compenser les montants inscrits en 2020.

Le chapitre 27 d'autres immobilisations financières permet d'ouvrir 385 000€ de crédits techniques sur acquisitions pour des opérations d'avances ou cautionnement en dépenses. Avec 250 000€ en dépenses au chapitre 21, elles s'équilibrent en recettes au chapitre 27 pour 635 000€ et sont neutres pour l'équilibre du budget.

Le chapitre 454101 spécifique aux travaux effectués d'office est équilibré avec le chapitre 454201 en recettes.

Au niveau des opérations d'ordre, elles sont en augmentation de 141 371€ en raison de l'anticipation de 100 000€ d'opérations d'apurement de frais d'études qui étaient inscrites plus tardivement l'an dernier lors du BS et d'une meilleure valorisation des travaux en régie après une année d'activité des ateliers réduite par la crise COVID .

| RECETTES D'INVESTISSEMENT | Budget Primitif 2020 sans Restes A Réaliser | Budget Primitif 2021 | Evolution Budgets Primitifs | % Evolution BP |
|--|---|-------------------------|-----------------------------------|----------------------|
| 001 - SOLDE INVEST REPORTE | 0,00 | 0,00 | 0,00 | #DIV/0! |
| 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONC | 1 141 266,00 | 1 591 605,59 | 450 339,59 | 39,46% |
| 024 - PRODUITS DES CESSIONS | 5 497 000,00 | 879 287,50 | -4 617 712,50 | -84,00% |
| 10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES | 3 255 000,00 | 2 182 700,00 | -1 072 300,00 | -32,94% |
| 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT | 2 544 899,00 | 3 620 410,74 | 1 075 511,74 | 42,26% |
| 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES | 1 640 000,00 | 5 003 650,00 | 3 363 650,00 | 205,10% |
| 27 - AUTRES IMMO FINANCIERES | 0,00 | 635 000,00 | 635 000,00 | #DIV/0! |
| 454201 - TRAVAUX EFFECTUES D OFFICE | 100 000,00 | 160 000,00 | 60 000,00 | 100,00% |
| SOUS TOTAL RECETTES REELLES | 14 178 165,00 | 14 072 653,83 | -105 511,17 | -0,74% |
| 040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION | 2 519 307,69 | 2 417 307,69 | -102 000,00 | -4,05% |
| 042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION | 0,00 | 100 000,00 | 100 000,00 | #DIV/0! |
| Total Recettes d'Investissement | 16 697 472,69 | 16 589 961,52 | -107 511,17 | -0,64% |

Afin de financer les nouvelles dépenses d'investissement en 2021, la commune peut compter sur :

- Un autofinancement (marges de manœuvre dégagées de la section de fonctionnement) de 3,7 millions € (en augmentation de 450 349€ au compte 021)
- Un programme de cessions potentielles de 879 287,50€ dont a minima 500 000€ pour le pavillon Dionnet, 242 000€ pour le 53 Avenue Montgolfier, 135 000€ pour le bail commercial de la Vie Claire et 2 287,50€ de parts sociales du Crédit Coopératif au compte 024.
- Un FCVTA d'un montant de 1,282 millions €, en raison des travaux réalisés en 2020 sur les groupes scolaires au compte 1022 (en diminution de 1 million€)
- Des subventions d'investissement de 2,5 millions € dont 0,54 millions € d'amendes de police, 0,56 millions € du Fonds d'Intervention Métropolitain (FIM) de la Métropole du Grand Paris (MGP), du Sipperec et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) venant de l'Etat sur véhicules électriques, 0,38 millions € du FIM (MGP) pour les travaux d'isolation sur école Bellevue, 1 million € de Contrat Régional sur programme scolaire et piste d'athlétisme grâce à la mobilisation des services et de l'équipe municipale (en augmentation de 1 million € aux divers comptes du chapitre 13).
- Du Projet Urbain Partenarial (PUP) pour également 1,1 millions € au compte 1348.

C'est ainsi que la commune affichera un emprunt d'équilibre de 5 millions € au compte 1641, qu'elle compte d'ailleurs éviter de mobiliser entièrement selon le niveau et l'affectation du résultat 2020.

La ville continue de contracter à des conditions financières extrêmement intéressantes, du fait des marchés, de la qualité de notre signature et du support de notre conseil, la société Orfeor.

Sur ce même chapitre 16, 3 650€ concernent des opérations de cautions encaissées et l'augmentation est de 3,3 millions €.

Le chapitre 27 d'autres immobilisations financières permet d'ouvrir 635 000€ de crédits techniques sur acquisitions pour des opérations d'avances ou cautionnement en recettes. Avec une contrepartie en dépenses au chapitre 27 pour 385 000€ et au chapitre 21 pour 250 000€, elles s'équilibrent et sont neutres pour l'équilibre du budget.

Le chapitre 454201 spécifique aux travaux effectués d'office est équilibré avec le chapitre 454101 en dépenses.

Au niveau des opérations d'ordre, elles sont quasiment à l'équilibre en raison de deux mouvements équivalents dont l'anticipation de +100 000€ d'opérations d'apurement de frais d'études qui étaient inscrites plus tardivement l'an dernier lors du BS et et de -100 000€ de provisionnel de dotations aux amortissements.

| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | Budget Primitif 2020 | Budget Primitif 2021 | Evolution de BP | % Evol |
|--------------------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------|--------------|
| 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES | 170 700,00 | 229 889,00 | 59 189,00 | 34,67% |
| 70 - PRODUITS DES SERVICES | 6 124 040,00 | 6 098 924,00 | -25 116,00 | -0,41% |
| 73 - IMPOTS ET TAXES | 46 936 230,00 | 46 309 450,00 | -626 780,00 | -1,34% |
| 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART | 10 329 483,00 | 11 236 168,86 | 906 685,86 | 8,78% |
| 75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES | 217 600,00 | 233 006,00 | 15 406,00 | 7,08% |
| 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS | 3 500,00 | 5 500,00 | 2 000,00 | 57,14% |
| SOUS TOTAL RECETTES REELLES | 63 781 553,00 | 64 112 937,86 | 331 384,86 | 0,52% |
| 042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION | 268 800,00 | 310 171,83 | 41 371,83 | 15,39% |
| Total Fonctionnement | 64 050 353,00 | 64 423 109,69 | 372 756,69 | 0,58% |

Le chapitre 013 d'atténuations de charges regroupe des comptes de remboursements de charges salariales, en provenance de la Sécurité sociale, ou plus particulièrement ici au compte 6419, de la CPAM qui progresse de 10 000€ par rapport au budget primitif 2020 et de l'assurance sur absences du personnel qui progresse de 50 000€.

Concernant les recettes de fonctionnement du chapitre 70 des redevances et droits des services à destination des usagers, la baisse de 0,41% reflète une double évolution : la baisse du compte 70631 des prestations du Centre nautique (-100 000€), du compte 7062 du CCYM, de la Médiathèque et du Conservatoire (-85 000€), sur compte 70848 l'arrêt de mise à disposition de personnel à l'Amicale du Personnel (-19 900€) et une progression sur comptes 7066 pour augmentation de l'offre du CMS en lien avec l'effectif médical (+171 000€), et sur compte 7067 de restauration pour augmentation des effectifs de 2,88% en septembre 2021 (+21 000€) sur le secteur scolaire.

En matière de taxes au chapitre 73, en matière de droits de voirie au compte 7338, les recettes en provenance des entreprises sont maintenues à 190 000€ mais celles en provenance des commerces sont diminuées de 41 000€ en raison de l'incertitude sur l'activité commerciale.

En matière de développement économique, la taxe sur la publicité locale extérieure est maintenue à 232 000€.

En matière de développement urbain, les incertitudes sur le maintien du marché immobilier malgré un redressement en fin d'année 2020 expliquent le maintien à 1 500 000€ de la taxe additionnelle aux droits de mutation du compte 7381 (-450 000€ par rapport au BP2020).

Concernant les recettes fiscales, il subsiste toutefois un doute sur tous les impacts de la réforme de la Taxe d'Habitation sur le niveau et la structure des recettes.

En effet, la richesse de la Ville de Livry-Gargan repose essentiellement sur sa population, par le produit des services rendus, de la fiscalité, des dotations et des participations, pour financer ses dépenses de fonctionnement et dégager suffisamment d'autofinancement.

Dans le contexte de la réforme par suppression de la Taxe d'Habitation qui fait reposer la dynamique fiscale sur la seule Taxe Foncière, l'opération de compensation est censée être neutre en 2021 pour les communes.

Toutefois, sans hausse des taux d'imposition communaux, avec une revalorisation législative des bases forfaitisée à 0,2% et une évolution physique des bases, les simulations laissent espérer un produit supplémentaire de 789 230 €.

Autre effet induit de la réforme, sur le compte 7318, la Ville va progressivement perdre le bénéfice des produits fiscaux provenant de rôles supplémentaires de Taxe d'Habitation perçus en décalage annuel et estimé par prudence à 100 000€ de moins.

Pour autant, il est proposé de maintenir les taux d'imposition au niveau voté en 2015 :

- Taxe d'habitation (TH) : 28,5%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 19,17%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 32,03%

Le produit ainsi attendu de ces 3 impôts s'élèverait à 34 579 730 €, montant inscrit au compte 73111 au budget 2021.

Par ailleurs, la commune continue de bénéficier des dispositifs de péréquation en raison de l'augmentation de population et de son éligibilité. En effet, le fonds de solidarité de la région Île-de-France (FSRIF) au compte 73222, est censé progresser de 2,548 millions € à 2,878 millions € et la dotation de solidarité urbaine (DSU) de 612 000 € à 715 000€ (+103 000€) en 2021 au compte 74123 (au chapitre 74).

Les participations au chapitre 74, au compte 7478 de la CAF et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sont attendues en hausse de 611 000€ dont également : une meilleure réalisation du Contrat Enfance Jeunesse 2020 pour la petite enfance (+ 395 000€) et l'accueil de loisirs (+ 95 000€) et les actions Public et Territoires et Contrat Local de Santé du pôle Santé publique et Handicap (+117 000€).

Du côté des dotations, les recettes de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) au compte 7411 sont marquées par l'augmentation de population (+ 54 000€).

Ces divers éléments expliquent l'augmentation de 8,78% du poste de dotations et subventions par rapport au budget 2020.

Au niveau des opérations d'ordre, elles sont en augmentation de 41 371€ en raison de l'anticipation d'une meilleure valorisation des travaux en régie après une année d'activité des ateliers réduite par la crise COVID.

Dans un contexte d'incertitudes sur le devenir des recettes fiscales et des recettes des services en raison de la crise COVID, la Ville continue dans ses efforts de gestion pour stabiliser les dépenses à un niveau compatible avec la crise en cours. La conséquence en est un maintien des marges de manœuvre pour financer une politique d'investissement importante, avec comme corollaire, une épargne nette en légère augmentation.

II. Nos axes majeurs et nos actions en 2021

Le budget 2021 est consacré au renforcement de la politique en faveur du cadre de vie et de la réfection des voiries, tout en continuant le plan « Ecole » avec la construction d'écoles permettant d'anticiper le rajeunissement de notre population.

Dans ce contexte d'augmentation constante des effectifs scolaires et d'investissements structurants immobiliers et informatiques, la Ville de Livry-Gargan continue de porter des projets tournés vers l'enfance et la jeunesse, le développement durable et la culture.

Les actions ont pour finalité de prendre en compte les besoins des Livryens et de fournir un service public plus visible, lisible et structuré aux habitants.

Par ailleurs, avec 12,9 millions € de dépenses d'équipement, la Ville s'engage pour des projets pérennes, structurants et modernes avec toujours en fil rouge la santé, le handicap, suivi d'actions pour le développement durable, la solidarité en maîtrisant la sortie de la crise de la COVID.

➤ Politique du cadre de vie et de la propreté

| BUDGET 2021 | |
|--|-----------|
| Dépenses de fonctionnement courant | 1 411 K € |
| Dépenses de personnel | 3 059 K € |
| Soit 8% des dépenses réelles de fonctionnement | |
| RENOVATION DE VOIRIE | 2 314 K € |
| CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PARKING EN CENTRE VILLE | 300 K € |
| MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE | 250 K € |
| MOBILIER URBAIN | 90 K € |
| CREATION DE 200 PLACES DE CIMETIERE | 84 K € |
| Soit 24% des dépenses d'équipement (hors reports) | |

L'axe majeur de la commune pour 2021 est le Cadre de Vie et la Propreté.

Ainsi, la Ville de Livry-Gargan va renforcer ses moyens humains avec le recrutement d'agents de propreté pour la mise en place de cantonniers. De plus le désherbage sera réalisé par prestation externe suite à l'augmentation des besoins due à la saisonnalité et à l'arrêt des produits phytosanitaires pour 200 000€.

La Ville de Livry-Gargan consolidera ses efforts avec un programme de rénovation et de réaménagement important sur plusieurs rues : Pierre et Antonin Magne – Aubépinés – Terrasson – Sully – Vauban - Clémenceau pour 1 million € ainsi que la réfection des trottoirs-bateaux pour 130 000€ à hauteur d'une cinquantaine dans le cadre du plan pluriannuel, mais également sur sa voirie, ses trottoirs et pour le passage de l'éclairage public en led. Ce sont ainsi plus de 2,3 millions € qui seront investis dans ce secteur, somme jamais égalée.

Pour l'embellissement de la Ville, il est prévu la réalisation de 2 à 3 fresques sur le mobilier du domaine public.

Par ailleurs, l'habitat et l'amélioration de la qualité de vie ne seront pas oubliés, avec la mise en place de la charte Ville/Bailleurs. La rénovation des copropriétés dégradées et la préservation de l'habitat en lien avec l'Etablissement Public Territorial (EPT) « Grand Paris Grand Est » et la coopération de l'ADEME et de l'ANAH.

➤ Politique Enfance et Jeunesse

| BUDGET 2021 | |
|---|------------|
| Dépenses de fonctionnement courant | 5 594 K € |
| Dépenses de personnel | 18 694 K € |
| Soit 44% des dépenses réelles de fonctionnement | |
| CONSTRUCTION ECOLE PRIMAIRE SECTEUR POUDRERIE | 500 K € |
| CONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE & CENTRE LOISIRS VAUBAN 2 | 1 200 K € |
| EXTENSION ECOLE MATERNELLE BAYARD | 600 K € |
| REFECTION DE LA PISTE D'ATHLETISME | 1 200 K € |
| EQUIPEMENTS NUMERIQUES (TNI) DES ECOLES | 100 K € |
| TRAVAUX DIVERS DANS LES ECOLES HORS ISOLATION BELLEVUE ET TNI | 385 K € |
| ISOLATION ET SURTOITURE ECOLE BELLEVUE | 344 K € |
| DIVERS PROJETS PETITE ENFANCE | 131 K € |
| REFECTION SOL GYMNASSE ZAMI | 130 K € |
| MATERIELS ET MOBILIERS RESTAURATION VAUBAN | 93 K € |
| Soit 34,5% des dépenses d'équipement (hors reports) | |
| Dépenses d'investissement courant | 447 K € |
| Soit 3,3% des dépenses d'équipement (hors reports) | |

Cette politique est marquée par l'augmentation de la capacité d'accueil des structures de la Petite Enfance avec 35 places de berceaux, un programme de rénovation et de création d'aires de jeux à destination des petits, mais également le développement du dispositif Snozelen.

Pour la Jeunesse, il s'agit du développement de différents projets, comme une webradio, la création d'une antenne dédiée au soutien scolaire.

Le plan « Ecole » restera aussi dynamique que les précédentes années avec la création d'une nouvelle école Gutenberg et l'extension de la maternelle Vauban pour 1,2 millions €, l'agrandissement de la

maternelle Bayard pour 0,6 millions €, et le lancement de la construction d'une école primaire sur le secteur Poudrerie pour 0,5 millions €.

La ville de Livry-Gargan mettra en place une nouvelle offre de séjours pour nos jeunes, mais également une offre plus étendue des séjours pour 155.000€.

Le Plan Numérique est maintenu par l'installation de 20 TNI supplémentaires pour 100 000€.

Il est prévu le développement de temps forts pour la culture avec un programme sur le thème « hors des murs ».

Concernant le sport, les efforts portent sur la signature d'une convention de partenariat avec l'USEP93 dans la perspective des jeux Olympiques de 2024, mais également la rénovation de la piste d'athlétisme pour 1,2 millions €.

➤ **Politique de la Santé et du Handicap**

| BUDGET 2021 | |
|---|-----------|
| Dépenses de fonctionnement courant | 268 K € |
| Dépenses de personnel | 2 153 K € |
| Soit 4% des dépenses réelles de fonctionnement | |
| TRAVAUX ET MATERIELS CMS | 20 K € |
| Soit 0,2% des dépenses d'équipement (hors reports) | |

2021 verra l'amélioration de l'offre de soins du Centre Municipal de Santé Simone Veil, avec l'augmentation du taux de présence d'un médecin généraliste, mais également la poursuite de notre politique d'accès aux soins pour tous avec le recrutement d'un chargé de mission pour activer le Contrat Local de Santé, la création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) en partenariat avec l'Association ASPROS 93.

Pour les jeunes en situation de handicap, extension du dispositif d'Atelier Passerelle Handicap pour les 12-17 ans, développement des possibilités d'accueil des enfants en situation de handicap dans les associations sportives ou pour des activités physiques.

➤ **Politique sur l'Environnement et le Développement Durable**

| BUDGET 2021 | |
|---|-----------|
| Dépenses de fonctionnement courant | 486 K € |
| Dépenses de personnel | 2 240 K € |
| Soit 5% des dépenses réelles de fonctionnement | |
| DIAGNOSTICS PHYTOSANIAIRES ET PLANTATIONS D'ARBRES | 100 K € |
| ETUDES LACS LEFEVRE ET SEVIGNE | 120 K € |
| MATERIELS ET EQUIPEMENTS | 87 K € |
| AMENAGEMENT AIRES DE JEUX | 50 K € |
| MATERIELS ET NAVETTE ELECTRIQUES (75% DE SUBVENTIONS) | 1 023 K € |
| VEHICULES DONT ELECTRIQUES (75% DE SUBVENTIONS) | 393 K € |

| |
|--|
| Soit 13% des dépenses d'équipement (hors reports) |
|--|

Un accent sera mis sur le développement durable avec le recrutement d'un chargé de mission pour suivre et fédérer l'ensemble des projets Ville qui s'inscrivent dans l'agenda 21, tout en sensibilisant les Livryens au travers d'actions.

Le budget comprend le lancement d'études sur le curage des points d'eau du Parc Lefèvre et du Lac de Sévigné pour 120 000€, accompagné du fleurissement du quartier Gargan et de la replantation d'une centaine d'arbres.

Le développement des circulations douces fait partie des objectifs de l'année 2021, comme le développement de nos espaces verts avec l'aménagement de nouvelles parcelles pour offrir aux Livryens le 7^{ème} Parc en étude.

La Ville consacrera une part importante de ses dépenses d'équipement au renouvellement de son parc automobile avec l'augmentation de celui-ci en véhicules électriques pour 393 000€, accompagné de la mise en place des premières bornes électriques au sein de la commune, et de la mise en place d'un pool de véhicules municipaux.

S'y ajoute la mise en place d'une nouvelle navette municipale électrique et de matériels pour 1 023 000€, avec un objectif de subventionnement à 75%, afin de garantir la bonne qualité du service public aux administrés de la commune.

➤ **Sécurité et prévention pour continuer le plan de renforcement**

| BUDGET 2021 | |
|---|-----------|
| Dépenses de fonctionnement courant | 977 K € |
| Dépenses de personnel | 1 808 K € |
| Soit 5% des dépenses réelles de fonctionnement | |
| VIDEO PROTECTION (Opération d'équipement) | 250 K € |
| CONTINGENT DEPENSES BSPP | 150 K € |
| AUTRES MATERIELS SECURITE | 62 K € |
| Soit 3% des dépenses d'équipement (hors reports) | |

Fortement engagée dans l'amélioration de la sécurité et de la prévention depuis 2014, la Ville fait le choix de la continuité dans sa politique de prévention et de sécurité en 2021 par l'amélioration du réseau de caméras, pour 250 000€.

Dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, la Ville va mettre en place un permis piéton sur l'utilisation de l'espace public, participe à l'aide contre le décrochage scolaire en coopération avec l'Education Nationale, et va développer des patrouilles VTT dans un souci d'améliorer transport et mobilité en Ville.

En matière de prévention en milieu scolaire, la Ville renforce le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) face aux risques majeurs.

➤ **Politique culturelle ouverte à tous**

| BUDGET 2021 | |
|---|-----------|
| Dépenses de fonctionnement courant | 491 K € |
| Dépenses de personnel | 2 865 K € |
| Soit 6% des dépenses réelles de fonctionnement | |
| MATERIELS PROJECTION ET TRAVAUX CCYM | 112 K € |
| MATERIELS RFID ET TRAVAUX MEDIATHEQUE | 132 K € |
| MOBILIERS INSTRUMENTS ET TRAVAUX CONSERVATOIRE | 16 K € |
| Soit 2% des dépenses d'équipement (hors reports) | |

Dans un contexte de crise sanitaire nationale, la commune s'engage dans la pérennisation de ses actions culturelles. Alors qu'au Centre Culturel Yves Montand l'accent sera mis sur :

- le remplacement du projecteur par un matériel plus performant pour 78 000€,
- l'acquisition de matériels scéniques et de son pour 16 000€

Le Conservatoire renouvellera des instruments, des vestiaires et du mobilier pour 16 300€.

La Médiathèque va développer un projet de Radio-étiquettes (RFID) pour 60 000€ et des travaux pour passage au gaz de chaudière au fioul.

A budget constant, la culture s'ouvrira à de nouveaux publics, le programme culturel revisité aura pour temps forts un développement « Hors les murs », permettant aux Livryens de vivre la culture partout dans Livry-Gargan, au sein des parcs mais également dans les établissements scolaires et la rue.

➤ **Politique sociale pour préserver et développer les actions de solidarité**

| BUDGET 2021 | |
|---|-----------|
| Dépenses de fonctionnement courant | 1 390 K € |
| Dépenses de personnel | 115 K € |
| Soit 3% des dépenses réelles de fonctionnement | |
| TRAVAUX FOYER EMILE GUICHARD | 7 K € |
| Soit 0,1% des dépenses d'équipement (hors reports) | |

Dans la continuité du travail sur la politique seniors depuis 2016, la ville de Livry-Gargan continuera d'assurer sa politique en direction des habitants, des personnes âgées avec une nouvelle programmation des activités sur la commune et la mise en place d'ateliers informatiques.

Mais c'est aussi la mise en place d'un nouveau règlement intérieur à destination des familles monoparentales et la mise en place d'une mutuelle solidaire.

Cela se traduit également par :

- le maintien d'une subvention importante octroyée au CCAS pour 1 million €.
- la hausse de la subvention d'équilibre au foyer-résidence Jean Lebas : 257 000 € en 2021.

Une place importante sera faite à la lutte contre les violences faites aux femmes, avec une convention de mise à disposition de logements, et le financement d'un(e) assistant(e) social(e) avec le commissariat.

La ville de Livry-Gargan continuera d'assurer ses politiques de solidarité en direction des habitants, notamment des plus fragiles en diversifiant son offre alimentaire de l'épicerie solidaire pour 7 000€, mais également en diversifiant les aides extra-légales en direction des familles les plus précaires et monoparentales.

➤ **Politique de développement territorial (urbanisme, développement urbain, commerce de proximité**

| BUDGET 2021 | |
|--|---------|
| Dépenses de fonctionnement courant | 308 K € |
| Dépenses de personnel | 860 K € |
| Soit 2% des dépenses réelles de fonctionnement | |
| RESORPTION DE L'HABITAT INDIGNE SUR PERIL IMMINENT | 150 K € |
| ACOMPTE CONSTRUCTION MARCHE JACOB | 613 K € |
| CREDITS TECHNIQUES SUR ACQUISITIONS | 635 K € |
| OPERATIONS D'URBANISME | 100 K € |
| Soit 11% des dépenses d'équipement (hors reports) | |

La Ville de Livry-Gargan, soucieuse de sa zone commerçante, lancera des études et de la concertation sur l'opération Chanzy. Une étude sera effectuée du PLUI au niveau du territoire, en concertation avec le suivi de la charte d'engagement des promoteurs vis-à-vis de la Ville.

En parallèle, la ville poursuivra sa lutte contre les divisions pavillonnaires et intensifiera ses actions de recours sur le « permis de louer ».

Par ailleurs, la ville accompagnera deux copropriétés dans la rénovation énergétique.

Pour ce qui est de l'hygiène et de la salubrité, la municipalité a développé le service hygiène pour résorber l'habitat indigne dans les secteurs privé et public pour 200 000€. Elle a accentué les visites et augmenté les procédures en direction de l'ARS.

La ville restera vigilante sur ses commerces de proximité, avec la création d'une association Livryenne des commerçants, la réflexion avec le délégataire des marchés forains de la future Halle Jacob.

➤ **Vie associative et démocratie participative**

| BUDGET 2021 | |
|---|---------|
| Dépenses de fonctionnement courant | 817 K € |
| Dépenses de personnel | 109 K € |
| Soit 2% des dépenses réelles de fonctionnement | |

La municipalité continue de dynamiser la démocratie participative locale au travers de ses services municipaux qui animent des dispositifs-clés à savoir :

- les conseils de quartiers,

- le Conseil Economique, Social et Environnemental Local (C.E.S.E.L.),
- l'organisation de la fête des quartiers,
- le conseil municipal des jeunes.

Elle met en place des permanences des adjoints de quartier tous les mois, avec des balades urbaines directement dans les quartiers.

Dans un contexte de fragilisation des associations suite à la crise sanitaire, la Ville continue son soutien à l'ensemble des associations Livryennes par le biais de subventions pour 800 000€, mais également à travers des conventions d'objectifs.

La Ville de Livry-Gargan continuera de soutenir le tissu local associatif à travers une réflexion sur la maison des Associations.

➤ **L'entretien des bâtiments et la modernisation du service public municipal dans le cadre d'actions vertueuses pour l'environnement**

| BUDGET 2021 | |
|---|-----------|
| Dépenses de fonctionnement courant | 4 106 K € |
| Dépenses de personnel | 6 973 K € |
| Soit 20% des dépenses réelles de fonctionnement | |
| MATERIEL INFORMATIQUE | 270 K € |
| TRAVAUX SUR DIVERS BATIMENTS | 521 K € |
| EQUIPEMENTS DIVERS SERVICES | 326 K € |
| Soit 9% des dépenses d'équipement (hors reports) | |

La Ville consacrera une part importante de ses dépenses d'équipement aux équipements informatiques et aux outils des services afin de garantir la bonne qualité du service public aux administrés de la commune.

La ville poursuivra l'entretien des bâtiments communaux pour 521 000€, avec un travail de mise aux normes, notamment en matière de sécurité incendie et d'accessibilité PMR pour 80 000€, au-delà de la rénovation de l'école maternelle Bellevue déjà citée pour 344 000€.

Pour la ville de Livry-Gargan, le seul cap à tenir pour le budget 2021 est celui de poursuivre ses efforts de gestion pour maintenir son autonomie financière tout en ayant une dynamique dans ses investissements.

C'est dans cette vision qu'il a été consacré un renforcement de notre politique en faveur du cadre de vie, la réfection des voiries et la propreté.

Cependant dans un contexte d'augmentation constante des effectifs scolaires, la Ville de Livry-Gargan continuera de porter des projets tournés vers le plan « Ecole », la santé et le handicap, le développement durable et la culture.

L'action pour l'environnement reste au cœur des travaux d'entretien des bâtiments communaux et scolaires, avec un travail de mise aux normes et de réfection énergétique, mais pas seulement, car la ville s'engage encore davantage dans la transition environnementale avec la mise en place de véhicules électriques.

En résumé, il s'agit pour 2021 d'un budget offensif contre la crise, raisonné et ambitieux, permettant à la ville de Livry-Gargan de poursuivre son rôle d'amortisseur de la crise.

Il est donc demandé au Conseil municipal :

- D'adopter le budget primitif 2021 du budget principal de la Ville.
- D'arrêter le montant du compte 6574 « Subventions de fonctionnement versées » à la somme de 800 000€.
- D'attribuer au Centre Communal d'Action Sociale une subvention de fonctionnement de 1 000 000 €.
- D'attribuer au budget annexe du foyer-résidence Jean Lebas une subvention de fonctionnement de 257 620 €.
- D'établir provisoirement le fonds de compensation des charges territoriales à 427.000 €.
- D'arrêter à 34 579 730 € le montant prévisionnel du produit fiscal attendu des taxes directes locales (« taxes ménages », compensation correctrice et produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires).
- D'arrêter à 5.000.000 € le montant d'emprunts nécessaires à la réalisation des dépenses d'investissement prévues au cours de l'exercice 2021.
- D'autoriser Monsieur le Maire à contracter si nécessaire les emprunts destinés au financement des investissements et à signer les actes s'y rapportant.